## Récépissé de DT PA-Apissé de DICT



V (partie réglementaire) du Code de l'environnement -11 ani me V de la 4ème partie (partie régiementaire) du Code du travail Chor: At Canadesia CDA LA ROCHELLE. ASSAINISSEMENT Dénomination : Récépissé de DT DE LACOUR SUSSAC Thomas Complément d'adresse : Récépissé de DICT Numére / Voie : Dec-dit / BP : Récépissé de DT/DICT Code Postal / Commune: [17000 ] LA ROCHELLE conjointe Pays : Coordonnées de l'exploitant : Nº consultation du téléservice : [2018080900205 Raison sociale: Ville de LA ROCHELLE T Personne à contacter : Service Cartographie Référence de l'exploitant : Numéro / Voic : V' d'affaire du déclarant : Lieu-dit / BP : . Date de réception de la déclaration : 09/08/2018 Code Postal / Commune : 0546511433 Commune où sont prévus les travaux ; LA ROCHELLE 0546377111 DESCONTHIERES Eléments généraux de réponse Les renseignements que vots avez fournis ne nous permettent pas de vots répondre. La céclaration est à renouveler. Précisez notamment : 🔲 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : X Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe). Catégorie de réseaux/ouvrages (voir liste des catégories au verse) : Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages : Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage. Veuillez contacter notre représentant : NS : Si nous avans connatasance d'une modification du nisseau/covraçe dans le détal maximal de 2 mota à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons. Emplacement de nos réseaux / ouvrages χ Les plans de localisation sont joints Date d'édition : Références : Echelle : Sensible : Protondeur mini : Eclairage Public 500 10/08 2018 40 **č**m NS : La classe de précision 4, 8 ou C figure dans les plans. 500 10,08 2018 Eau cm. Pluvial 500 10,08 2018 Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : Votre projet doit ten'i compte de la servitude protégeant notre ouvrage. (cas d'un récépisé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières ou manché à prévoir. Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affieurant sont tous rattachés à un réseau principal soutenrain identifié dans les plans joints. Recommandations de sécurité ces recommendations techniques générales en librition des réseaux et des techniques de traveux prévies sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.goux-fr Les recommandations techniques spécifiques sulvantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : Rubriques du cuide technique relatives à des ouvrages spécifiques : Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est 🔘 possible 🔘 impossible . Précisez les mesures de sécurité à mettre en reuvre : Dispositifs importants pour la sécurité Voir la localisation sur le plan joint Aucun dans l'emprise Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint. Cas de dégradation d'un de nos ouvrages En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 054651,1483 📗 🚬 Pour toute anomalis susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : , Responsable du dossier Signataire

Pierre COMBRES Désignation du service : Signature : Date: 10 08 2018 0546511433 Nore de pièces jointes, y compris les plans :